

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Président de la République a annoncé le 28 octobre le rétablissement du confinement sur l'ensemble du territoire national à compter du vendredi 30 octobre 2020 jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, avec une réévaluation tous les quinze jours. Cette décision fait suite à une nouvelle vague épidémique du virus.

Le contexte sanitaire nous contraint à agir collectivement et de façon coordonnée pour freiner cette propagation.

La ville d'Antony a donc décidé de fermer ses équipements sportifs, associatifs et ses salles de spectacles au public à partir du jeudi 29 octobre, et ce, jusqu'aux prochaines directives permettant leurs réouvertures.

Je tiens à vous exprimer une fois encore tout mon soutien ainsi que celui de l'ensemble du conseil municipal face à cette nouvelle épreuve.

L'équipe de Vasarely reste à votre disposition pour tout complément d'information durant cette période.



**Jean-Yves SÉNANT**

